

GLYPHOSATE...



Glyphosate : on a besoin de connaître la vérité !

PIERRE JULIENNE (ORNE)

Le glyphosate est-il cancérigène, oui ou non ? Peut-on avoir des informations fiables ? Courant 2016-2017, on a appris, après vingt ans d'utilisation du glyphosate, que le Centre international de recherche contre le cancer (Circ) venait de déclarer celui-ci comme « probablement cancérigène ». De suite, le terme « probablement » nous a interpellés, car les scientifiques nous disent habituellement qu'un produit est ou n'est pas cancérigène. Mais cette alerte venant d'une agence mondiale de santé, nous devions la prendre au sérieux, même si dans le même temps ses deux homologues – l'Anses pour la France et l'EFSA pour l'Europe – continuaient d'affirmer le contraire.

Le 27 octobre 2017, nous apprenions à nouveau, par *La France agricole*, que « selon une enquête de l'agence de presse Reuters, le Circ, organe de l'Oms, aurait modifié le rapport d'évaluation du glypho-

« Ne pourrait-on pas demander à une commission des sages de nous éclairer ? »

sate afin de classer celui-ci comme « probablement cancérigène »... Par ailleurs, sur le site internet du magazine économique américain *Forbes*, Geoffrey Kabat, un épidémiologiste américain du cancer de l'Albert Einstein College of Medicine, dénonçait un important conflit d'intérêts de la part du conseiller spécial du Circ, Christopher Portier, sur le fait de classer le glyphosate comme probablement cancérigène (NDLR : M. Portier aurait parallèlement signé un contrat très lucratif comme consultant pour deux cabinets d'avocats poursuivant Monsanto pour le compte de personnes se disant victimes du glyphosate).

Toujours par *La France agricole*, le 22 décembre 2017, nous apprenions que la Chambre des représentants des États-Unis – le Con-

grès américain, rien que ça –, via son comité des sciences, « martelait sa volonté de voir se tenir une audience pour recevoir des témoignages du Circ sur la façon dont il avait conduit ses examens sur les effets « probablement cancérigènes » du glyphosate ».

Cette manipulation de résultats scientifiques, si elle est confirmée, réalisée par l'une des plus prestigieuses agences mondiale de sécurité sanitaire, est absolument intolérable.

On a besoin de faits scientifiques établis fiables sérieux pour décider de ce que l'on doit faire ou ne pas faire.

Par ailleurs, nous avons vu passer une soi-disant étude scientifique qui prétend que des rats surexposés à des doses énormes de glyphosate avaient développé des tumeurs. Problème, cette étude a été retoquée par la communauté scientifique et n'a pas été admise pour une publication dans une revue scientifique sérieuse. Pour autant, certains grands médias continuent à y faire référence, telle la chaîne France 5 dans son émission du mardi 27 février.

Question : existe-t-il d'autres publications fiables sur le fait que le glyphosate est cancérigène ? C'est important de le savoir, sinon cela voudrait dire que l'on part sur de fausses rumeurs, sur des manipulations, ce qui serait très grave de conséquences.

Le rapport commandé à l'Inra par le gouvernement aborde-t-il cette question de dangerosité, ou la considère-t-il comme acquise, sans l'avoir vérifiée, ce que je crains, car ce n'était pas dans sa mission d'évaluer la dangerosité du produit incriminé. Ou bien répond-il simplement à la question de savoir « comment sortir de l'utilisation du glyphosate ? » (NDLR : effectivement, la commande effectuée par le gouvernement auprès de l'Inra ne concerne pas les risques toxicologiques et écotoxicologiques associés aux différents usages du glyphosate).

Ne pourrait-on pas demander à une commission des sages de nous éclairer sur cette fameuse dangerosité : je pense à un travail de bibliographie essentiellement, que pourrait faire pour nous l'Académie d'agriculture, par exemple.